

ADIL-ESPACE INFO ÉNERGIE du Loiret

ADIL-ESPACE INFO ÉNERGIE du Loiret

- **Un point d'information unique** : un service d'information et de conseils gratuits, objectifs et de proximité
- **Deux domaines de compétences : le logement et l'énergie**. Les conseillers vous informent sur toutes les questions liées au logement, aux travaux d'économies d'énergie et aux énergies renouvelables...
- **Pour qui ?** : Tout le monde peut faire appel à ce service : particuliers, professionnels, collectivités...
- **En pratique** : un conseiller répond gratuitement à vos questions et vous accompagne dans votre projet ou votre situation (acquisition, construction, rénovation, location...)
- **Un conseil de qualité** : des juristes spécialisés en droit immobilier et des conseillers experts en énergie sont à votre disposition.

L'ADIL fait partie d'un réseau national : elle est agréée par le Ministère chargé du logement après avis de l'ANIL.

L'Espace Info Énergie fait également partie d'un réseau national : Il est signataire d'une charte avec l'Ademe, qui a initié sa création.

Plus de 9 personnes sur 10 nous ayant contacté se sont dites "Très satisfaites" ou "Satisfaites" de la qualité des informations reçues.

ADIL

AVANT DE VOUS ENGAGER, CONSULTEZ VOTRE ADIL : VOUS Y TROUVEREZ GRATUITEMENT DES CONSEILS NEUTRES ET OBJECTIFS SUR :

- **La location** : bail, loyer et charges, état des lieux, réparations locatives, démarches pour trouver un logement social, un garant ou le financement d'un dépôt de garantie...
- **Les contrats** : contrat de vente, contrat de construction, contrat d'entreprise, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat de prêt...
- **Les prêts** : prêts et aides dont vous pouvez bénéficier, plan de financement le mieux adapté à votre situation personnelle...
- **Les aides à l'amélioration de l'habitat** : prêts et aides dont vous pouvez bénéficier...
- **Les relations avec les professionnels** : agent immobilier, notaire, syndic, architecte, constructeur, maître d'œuvre, établissement de crédit...
- **Les assurances**, liées à l'emprunt, la construction ou l'habitation...
- **La fiscalité** : TVA, impôts locaux, droits de mutation, investissement locatif...
- **La copropriété** : assemblée générale, travaux, charges, règles de majorité, conseil syndical...
- **La réglementation sur la qualité de l'habitat** : décence, insalubrité, amiante, plomb, termites...

DES JURISTES SPÉCIALISÉS EN DROIT IMMOBILIER À VOTRE SERVICE !

Vous souhaitez devenir propriétaire, le juriste de l'ADIL peut établir avec vous un plan de financement ou un diagnostic financier adapté à votre situation personnelle.

ESPACE INFO ÉNERGIE

AVANT DE VOUS ENGAGER, CONSULTEZ VOTRE ESPACE INFO ÉNERGIE (EIE) : DES CONSEILLERS EXPERTS VOUS ACCOMPAGNENT GRATUITEMENT DANS VOS DÉMARCHES TECHNIQUES ET FINANCIÈRES :

> LA MAISON INDIVIDUELLE :

- **La construction** : orientation et implantation, aide au choix des matériaux et des équipements, analyse technique de votre contrat de construction...
- **L'isolation thermique et phonique** : choix et caractéristiques des matériaux, techniques de mise en œuvre...
- **Le chauffage, l'eau chaude sanitaire et la ventilation** : prix des énergies, aide au choix des équipements...
- **Énergies renouvelables** : solaire thermique et photovoltaïque, éolien, bois énergie, géothermie...
- **L'électricité domestique** : aide aux choix de l'électroménager, de l'éclairage, les usages économes, gestion des veilles...
- **Les aides financières** : prêts et aides dont vous pouvez bénéficier, étude de vos devis, analyse et interprétation de vos factures d'énergie...

> LA COPROPRIÉTÉ :

- **Réflexion sur les travaux** : pertinence d'incorporer aux travaux de ravalement une isolation, accompagnement personnalisé
- **Audit énergétique** : les aides mobilisables, analyse des résultats et aide à l'interprétation...
- **Thermo-copro** : réalisation de thermographies extérieures des bâtiments de copropriétés pour mieux connaître leurs points faibles.

Le conseiller peut intervenir en assemblée générale pour présenter les résultats d'un audit, les clichés thermographiques ou les aides mobilisables aux travaux d'économies d'énergie.